

COMMUNIQUÉ

DÉCISION ET ORIENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CONCEPTION DANS LE DOSSIER DE L'EAU POTABLE

La Conception, 4 juin 2013 – Le conseil municipal de La Conception est aujourd'hui fort heureux de faire l'annonce de la solution retenue afin de pallier à la problématique de l'eau potable sur son réseau d'aqueduc.

Les nombreuses heures de travail et l'énergie déployée de tous ont porté fruit. En effet, tant employés, fonctionnaires, élus municipaux, ingénieurs et hydrogéologues ont collaboré. Nous nous dirigeons maintenant vers la solution tant recherchée et pour laquelle nous verrons les résultats attendus, soit rendre aux citoyens une eau potable de qualité.

Plusieurs intervenants ont collaboré afin de mener à terme ce dossier qui on ne peut le cacher, avait son lot de défis! La Municipalité de La Conception est malheureusement la première au Québec à avoir vécu pareille situation et les ministères nous félicitent d'ailleurs d'avoir su être aussi efficaces et persévérants.

Ces expériences, tant au niveau de la recherche de contaminants que de la quête d'une solution adéquate pour remédier à ce type de problématique, serviront d'outils de travail pour d'autres villes et municipalités pouvant vivre des situations similaires. Et que dire du volet pour le traitement de l'eau; notre modèle pourra définitivement être utile. D'ailleurs, la Municipalité de Fortierville, dans le Centre-du-Québec, s'apprête à l'étudier puisqu'elle est aux prises avec le même ennui.

En effet, le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire (MAMROT), le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Faune (MDDEF), le Ministère de la Sécurité publique et les divers experts impliqués ont tous grandement aidé dans l'élaboration de la solution, que ce soit dans l'accompagnement tout au long du dossier, de par les conseils et directives et évidemment l'aide financière octroyée.

Ainsi, suivant les diverses études environnementales et les nombreux forages exploratoires qui ont eu lieu au sein d'un périmètre déterminé de la Municipalité depuis les derniers mois, les résultats liés au pompage effectué sur un second puits de production potentiel n'ont pas été concluants, tant au niveau de la qualité que de la capacité de la nappe phréatique.

Entre autres, le débit noté au sein du puits exploratoire se voit être d'environ la moitié de la quantité recherchée. Aussi, des concentrations élevées et dépassant les normes de Santé Canada y sont présentes pour le fer et le manganèse. À cela s'ajoutent des traces de tétracloroéthylène (PCE) et de plomb.

En conclusion, et après avoir ratissé le périmètre urbain et testé les sites identifiés comme étant des sources potentielles d'approvisionnement en eau potable (12 forages ont été réalisés au total), la firme TechnoRem Inc. ainsi que Pierre Desmarais Expert conseil Inc. recommandent de mettre en place le système de traitement de l'eau, dont l'efficacité a été validée à l'hiver 2013.

Ce système de traitement de l'eau, au coût estimé d'1,2 M, est constitué d'un double système, soit l'un traitant l'eau via un filtre de charbon actif et le second via un système d'oxygénation (« air stripping »). Chacun de ces systèmes peut indépendamment traiter efficacement l'eau. Le « dédoublement » de ces deux systèmes respectifs, en parallèle, assure une efficacité accrue du traitement advenant une hausse des concentrations de benzène, tout en s'assurant que l'eau soit correctement traitée si un bris ou la panne de l'un de ces systèmes devait survenir.

Toujours dans une excellente collaboration, le MAMROT et le MDDEF nous appuient dans ces démarches, qui sont déjà entreprises afin de mener à l'installation dudit système de traitement **subventionné** à 99.9%

Dès les prochaines semaines seront lancés les appels d'offres et les travaux auront lieu cet été. La fin de l'année 2013 devrait donc annoncer la fin de cette problématique.